

Rapport d'estimation financière

Mandant	Chambre de surveillance
Immeuble	4163
Feuillet	4163 – 8
Adresse	rue Beau-Site 1C – commune de Genève – Petit-Saconnex
Usage actuel	habitation plusieurs logements
Propriétaire	Monsieur Gareth CORBIN



Genève, le 10 juin 2025 / TN/tn

Théodore Necker

architecte SIA - diplômé EPFZ
expert immobilier (MAS)
La Voie-Creuse 14 – 1202 Genève

téléphone +41 22 771 00 50
fax +41 22 771 00 91
courriel necker@iprolink.ch

Table des matières

1. But de l'estimation

1.1 Réserves

2. Données cadastrales, zone d'affectation et nuisances

2.1 Cadastre

2.2 Servitudes

2.3 Zone d'affectation

2.4 Nuisances

2.5 Patrimoine

3. Descriptif général de l'objet

3.1 Localisation

3.2 Caractéristiques

3.3 Affectations et distribution

3.4 Type de construction

3.5 Extérieur et environnement

3.6 Vues extérieures et intérieures

3.7 Travaux – état d'entretien

3.8 Remarques de l'expert

4. Estimation du prix probable de vente

4.1 Méthodologie pour la détermination du prix probable de vente

4.2 Valeur intrinsèque

4.3 Valeur par comparaison

4.4 Valeur de rendement

4.5 Prix probable de vente

5. Conclusion

Documents annexes

extrait du registre foncier – bien-fonds Genève – Petit-Saconnex / 4163

plan de situation 1/2'500

plan cadastral 1/250

extraits du *Cahier de répartition des locaux de la propriété par étage*

1. But de l'estimation

En date du mardi 1er avril 2025, la Chambre de surveillance a donné mandat à Monsieur Théodore NECKER, architecte SIA diplômé EPFZ, afin de procéder à l'estimation du prix probable de vente du feuillet 4163-8, immeuble 4163 de la commune de Genève – Petit-Saconnex.

La présente étude est basée sur :

les extraits du registre foncier et du cadastre
la loi sur les constructions et installations diverses (LCI) du recueil systématique genevois (RSG)
la visite de l'immeuble 4163 en date du lundi 19 mai 2025 à 17.30 heures

A la date de l'expertise, les indices suisses des prix de la construction - bâtiment sont :

GE = 115.8 octobre 2024 (base octobre 2010)
ZH = 119.6 octobre 2024 (base octobre 2010)

1.1 Réserves

La mission de l'expert est de synthétiser les données en présence, afin de mener à bien l'estimation financière de l'immeuble. Il considère comme justes et de bonne foi les documents qui lui sont remis.

Les descriptifs figurant dans le rapport technique de l'état du bâtiment ne sont pas le résultat d'une expertise technique de l'immeuble, mais servent à la compréhension des composants et techniques mis en œuvre. La présence de substances dangereuses type amiante ou PCB (polychlorobiphényles) ne fait pas l'objet d'une recherche particulière. Les bâtiments ayant été construits ou transformés avant 1991 peuvent contenir de l'amiante et avant 2001 peuvent contenir des PCB.

L'estimation de l'expert n'est valable qu'à la date de la présente estimation. Toute modification ultérieure d'une donnée, notamment provenant d'une fluctuation du marché, d'une variation du taux hypothécaire ou d'une modification de l'état locatif a pour conséquence d'influencer les montants estimés, ceux-ci doivent alors impérativement être actualisés.

2. Données cadastrales, zone d'affectation et nuisances

2.1 Cadastre

Commune Genève – Petit-Saconnex

Nom local Saint-Jean

Parcelle **4163**

Type privé

Surface 203 m²

Plan n° 38

Lot **4-02**

Feuillet **4163-8**

Type PPE

Surface 56 m²

Bâtiment

No cadastral **F488**

Surface sur la parcelle 171 m²

Destination habitation plusieurs logements

Année de construction 1911

Adresse rue Beau-Site 1C

Propriétaire de la parcelle copropriété

Propriétaire du feuillet Monsieur Gareth CORBIN

2.2 Servitudes

Parcelle 4163

en charge – type D – Restriction d'affectation – 32398
en faveur de B-F Genève-Petit-Saconnex/1285
en faveur de B-F Genève-Petit-Saconnex/1286

en charge – type A – Restriction au droit de bâtir – 32399
en faveur de B-F Genève-Petit-Saconnex/1285
en faveur de B-F Genève-Petit-Saconnex/1286

en charge – type D – Restriction d'affectation – 32154
en faveur de B-F Genève-Petit-Saconnex/3608

en charge – type A – Hauteur des constructions – 32165
en faveur de B-F Genève-Petit-Saconnex/3608

en charge – type G – Canalisations d'eaux usées (avec cheminée) – 65071
en faveur de B-F Genève-Petit-Saconnex/4161

en charge – type G – Canalisations d'eaux pluviales – 65073
en faveur de B-F Genève-Petit-Saconnex/4161
en faveur de B-F Genève-Petit-Saconnex/4319

ne sont mentionnées que les servitudes en charge - ces servitudes n'ont pas d'incidence sur la valeur du feuillet 4161-8

2.3 Zone d'affectation

zone à bâtir

3^e zone

¹ Les 3 premières zones sont destinées aux grandes maisons affectées à l'habitation, au commerce et aux autres activités du secteur tertiaire. D'autres activités peuvent y être admises lorsqu'elles ne sont pas susceptibles de provoquer des nuisances ou des inconvénients graves pour le voisinage ou le public. En fonction de leur origine historique, la délimitation de ces zones s'établit comme suit :

a) la 1^{re} zone ...;

b) la 2^e zone ...;

c) la 3^e zone comprend les régions dont la transformation en quartiers urbains est fortement avancée.⁽¹³⁾

2.4 Nuisances

- degré de sensibilité - c'est le degré de sensibilité III qui a été attribué à la parcelle 4163
- valeurs limites d'immission pour le trafic routier - les valeurs limites des immissions diurnes sont de 65 dB(A)
- les valeurs limites des immissions nocturnes sont de 55 dB(A)
- bruits du trafic routier - de jour, comme de nuit, il n'y a pas d'indication, sur SITG, des niveaux de bruit sur les différentes façades du bâtiment F488 – ce qui signifie que les valeurs des immissions sont bien inférieures aux valeurs limites admises

2.5 Plans d'affectations . Plan d'utilisation du sol

selon le *plan d'utilisation du sol de la Ville de Genève*, le bâtiment se trouve dans le secteur 2.3, soit le % minimum de logements doit être de 80% et le % minimum d'espaces verts doit être de 40%

3 Descriptif général de l'objet

3.1 Localisation

La parcelle 4163 est localisée dans la commune de Genève – Petit-Saconnex, à l'ouest de la rue Beau-Site. Pour accéder à cette parcelle, il est nécessaire de traverser la parcelle 1283, adressée au chemin Beau-Site 1A, en passant par le rez-de-chaussée du bâtiment F490.

La commune de Genève – Petit-Saconnex se trouve dans l'agglomération genevoise. Elle est entourée au nord par les communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy, à l'est le lac Léman, au sud-est Genève-Cité, au sud Genève-Plainpalais et à l'ouest celle de Vernier.

La parcelle 4163 est bordée, dans les différentes directions, par des parcelles privées. Comme indiqué, l'accès à la parcelle est possible uniquement en traversant des parcelles privées, en particulier depuis la rue Beau-Site.

La rue Beau-Site permet, en direction du nord, de rejoindre la rue de Saint-Jean – cette dernière permet, direction est, d'accéder au centre-ville et, direction ouest, les réseaux routiers et autoroutiers.

L'arrêt des TPG, le plus proche, est l'arrêt *Miléant*, desservi par la ligne de trolleybus 7 et les lignes de bus 9 et 11. La ligne 7 fait la liaison entre les Tours du Lignon et le Bout-du-Monde, la ligne 9 également les Tours du Lignon et Belle-Terre et la ligne 11 le Jardin Botanique et Genève – Eaux-Vives. Nombre de passages horaires pour les trois lignes, 6 passages horaires.

La gare de Cornavin est distante, à vol d'oiseau, de 1.2 km, temps de déplacement avec les transports publics environ 8 mn, et l'aéroport de Cointrin à 3.3 km, temps de déplacement avec les transports publics une vingtaine de minutes.

La morphologie de la parcelle 4163 est proche d'un rectangle dont les limites cadastrales sont orientées plus ou moins en direction des points cardinaux. Le bâtiment F488, situé uniquement sur la parcelle 4163, a également une forme proche d'un rectangle et se développe de la limite parcellaire sud le long des limites parcellaires est et ouest. Les façades nord et sud présentent un décrochement en partie centrale, la perception de ces décrochements est renforcée par la toiture curviligne qui termine ces éléments.

3.2 Caractéristiques

Cette maison d'habitation a une emprise au sol de 171 m². Les niveaux, au nombre de huit, se répartissent entre un sous-sol entièrement enterré, un entresol donnant, au nord, dans une courette anglaise, le rez-de-chaussée surélevé d'un mètre par rapport à la cour d'entrée, les étages courant un à quatre et le cinquième étage en comble.

L'entresol comporte des locaux d'activité bénéficiant de lumière naturelle depuis la courette anglaise. Des logements sont aménagés dès le rez-de-chaussée jusqu'au cinquième étage.

3.3 Affectations et distribution

Bâtiment F488

- 1er étage – lot 4.02 hall d'entrée en position centrale distribuant les différentes pièces (7 m²) – chambre (13 m²) – chambre (9 m²) – salle-de-bain (3 m²) – cuisinette (3 m²) – séjour (12 m²)

3.4 Type de construction

Bâtiment F488

- structure semelles filantes – murs porteurs contre terre ou de façade et de refend au sous-sol et dans les étages en maçonnerie – dalles entre les étages en béton – marches des escaliers en pierre naturelle – garde-corps métalliques – mains-courantes en bois

toiture, à deux pans, supportée par une charpente en bois composée d'une panne faîtière, de pannes sablières et de chevrons – en partie centrale, deux lucarnes jacobines, orientées au *nord* et au *sud*, viennent compléter cette toiture
- enveloppe dans les premiers étages, pierres appareillées sur les murs de façade – dans les étages supérieurs, crépis sur les murs extérieures – tablettes et couvertes des ouvertures en pierre naturelle

en toiture, au-dessus des chevrons, isolation doublée d'un pare-vapeur posée sur un voligeage – en partie supérieure, sous-couverture, contre-lattage et lattage, tuiles plates

en partie centrale, verrière métallique au-dessus de la cage d'escalier – lucarnes rampantes de part et d'autre des lucarnes jacobines – gouttières suspendues et descentes en cuivre

vitrages composés d'huisseries bois et verres isolants – ferrures type espagnolette
- partitions cloisons intérieures en briques de terre cuite gypsées ou en plâtre, plus une peinture, un papier peint ou des faïences selon l'affectation

plafonds en plâtre revêtus d'une peinture

dans l'ensemble de l'appartement, revêtements de sol en bois, à l'exception de la salle de bain où le sol est revêtu d'un carrelage
- réseaux installations techniques : installations électriques et sanitaires correspondant aux standards actuels – chaufferie dans le bâtiment F487, chaudière à mazout
- sol dallage au sous-sol sur empierrement

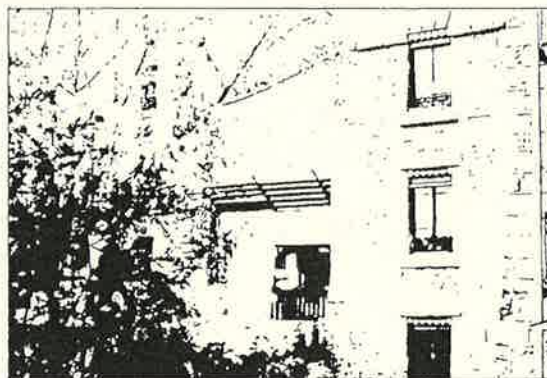
3.5 Extérieurs et environnement

- environnement la maison d'habitation, numéro cadastral F488, est insérée entre les bâtiments F487, F489 et F490 – ces bâtiments délimitent la cour d'entrée qui sert de toiture au bâtiment F1817
- relief l'altitude de cette cour d'entrée est à 407.00 m/m – côté Rhône, l'altitude au pied du bâtiment F1817 chute à 400.00 m/m – le terrain continue à descendre pour atteindre sur la rive du Rhône l'altitude de 370.00 m/m
- vue direction *sud – sud-est*, le champ de vision, circonscrit par les bâtiments mentionnés ci-dessus, est particulièrement riche par la succession des plans visibles – la végétation au pied des Falaises de Saint-Jean – le lit du Rhône – les immeubles le long du sentier des Saules (l'altitude de la cour d'entrée est supérieure à celle des toitures des premiers immeubles) – le quartier de la Jonction couronné par le Salève

3.6 Vues extérieures



la maison d'habitation F488 se trouve derrière l'échafaudage



l'entrée dans la maison est visible à droite en bas de l'échafaudage au niveau de la cour d'entrée



passage sous le bâtiment F490, qui fait la liaison entre la rue Beau-Site et la cour d'entrée devant le bâtiment F488

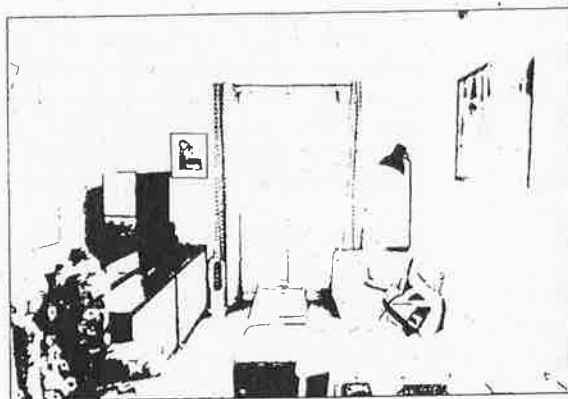


le sentier des Saules qui borde le quartier de la Jonction sur la rive gauche du Rhône – en arrière-plan le Salève

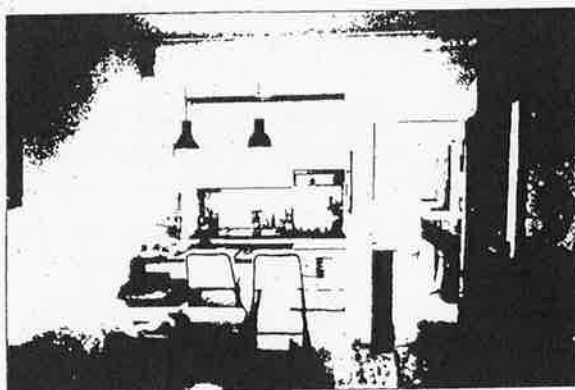
3.6 Vues intérieures



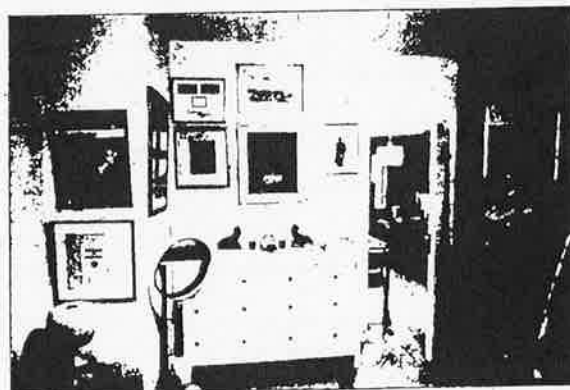
hall d'entrée



séjour



coin cuisine



appartement traversant vu depuis une chambre



vue en direction de la cour depuis l'autre chambre



salle de bain

3.7 Travaux - état d'entretien

De manière suivie, des travaux d'entretien ont été et sont en cours de réalisation dans le bâtiment F488. Ces derniers portent principalement sur l'enveloppe, soit l'amélioration de l'isolation thermique de la toiture par la pose sur les chevrons d'un voligeage, d'un pare-vapeur, d'une isolation thermique et d'une sous-couverture. Les composants de la couverture viennent compléter la toiture.

Dans le bâtiment, les travaux portent sur la mise aux normes des portes d'entrée des appartements, en posant une nouvelle porte dans l'embrasure et en plaquant l'ancienne porte sur la face extérieure (côté cage d'escalier et d'ascenseur de la maison d'habitation) de la nouvelle porte.

En façade, différents traitements sont effectués selon la nature des composants. Sur les composants en bois en contact avec l'air extérieur et l'air intérieurs, il est nécessaire que les traitements de surface soient effectués aussi bien sur la surface intérieure que la surface extérieure, afin de protéger le bois en période hivernale de la pression hygrométrique intérieure due à la différence de température.

3.8 Remarques de l'expert

Ce bâtiment bénéficie d'une situation privilégiée étant sur les Hauts de Saint-Jean, avec une vue plongeante sur le Rhône et le quartier de la Jonction. La silhouette du Salève vient clore ce panorama. Seule ombre au tableau, les bâtiments situés à l'est et à l'ouest de la façade sud du bâtiment F488 restreignent la vue en direction de la Rade et du Bois de la Bâtie.

La localisation de ce bâtiment, proche du Centre-Ville, permet de se rendre rapidement à la gare Cornavin et dans le quartier de Saint-Gervais. La rue de Saint-Jean est bien desservie par les transports publics, ce qui permet de se déplacer rapidement dans l'agglomération genevoise.

La surface PPE de l'appartement est relativement peu importante. Il en résulte que la surface utile des trois pièces varie entre 9 et 13 mètres carré.

Actuellement la chaudière est alimentée au mazout. Lors de la prochaine intervention portant sur les équipements de la chaufferie, il sera nécessaire de remplacer cette chaudière à mazout par une installation dont la source de chaleur réponde aux nouvelles dispositions administratives.

4. Estimation du prix probable de vente

4.1 Méthodologie pour la détermination du prix probable de vente indiqué

Cette estimation porte sur le feuillet 4163-8, qui comprend le lot 4.02, soit un appartement de trois pièces une loggia de 5 m², et le lot 1.14, soit une cave de 4 m² au sous-sol. L'expert relève que la méthode basée sur l'estimation du prix au m² habitable permet d'établir un prix probable de vente. A la valeur de ce bien immobilier est déduit le montant correspondant à la vétusté du bâtiment. La part du fonds de rénovation attribuée au lot 4.02 elle est ajoutée au prix probable de vente.

4.2 Valeur basée sur un prix au m² PPE

Appartement de trois pièces au 1^{er} étage – feuillet de PPE Genève-Petit-Saconnex 4163-8 – lot 4.02

- appartement au 1^{er} étage : 56 m² + 1/2 loggia 3 m² = 59 m²
- prix au m² admis : francs/m² = 15'500.—
- valeur PPE vétusté non déduite arrondie : 59 x 15'500.— = francs 914'500.—
- valeur de la vétusté SIA 116 arrondie : (61 x 3.50) x 850.— x 0.10 = francs 18'000.—
- valeur PPE vétusté déduite : 914'500 — 18'000.— = francs 896'500.—
- fonds de rénovation pour le lot 4.02 : 44'000.—
- valeur PPE arrondie : francs 940'000.—

4.3 Valeurs par comparaison

Pour ce type de bien immobilier, la comparaison avec les prix d'autres biens immobiliers permet de conforter l'estimation de la valeur d'une construction présentant les mêmes caractéristiques.

4.4 Valeur de rendement

L'estimation de la valeur d'un bien immobilier sur la base d'une valeur de rendement n'est pas pertinente.

4.5 Prix probable de vente

Pour ce type de bien immobilier, logement situé en zone à bâtir 3, le prix probable de vente est basé sur l'estimation de la valeur PPE.

Prix probable de vente du feuillet 4163-8 – lot 4.02

francs 940'000.—
(francs neuf cent quarante mille)

5. Conclusion

Au vu de ce qui précède et compte tenu des conditions fixées, nous proposons, comme prix probable de vente pour le feuillet 4163-8, le montant de:

Prix probable de vente du feuillet 4163-8 – lot 4.02

**francs 940'000.—
(francs neuf cent quarante mille)**

expert



Théodore NECKER
architecte SIA diplômé EPFZ
expert immobilier EPFL – CSEA



Extrait de la mensuration officielle et du registre foncier

Dépourvu de foi publique

Produit le 06.05.2025

Commune:	Genève-Petit-Saconnex (23)		
Immeuble No:	4163	Type: Privé	Surface(m2): 203
Plan(s) No(s):	38		
Nom Local(locaux):	Saint-Jean		

BATIMENT(S)

No: F488	Surface (m2 sur parcelle): 171	Surface totale (m2): 171
Destination:	Hab plusieurs logements	
Adresse(s):	Rue Beau-Site 1C	

ETAT DE LA PROPRIETE

Pour des informations plus précises concernant le régime de propriété, les types d'immeubles et leurs propriétaires, voir le registre foncier.

Immeuble 23/4163

CHEREL Milasoa, 10.04.1975, né(e) ROBSON
CHEREL Yann, 03.08.1971, né(e) CHEREL
CORBIN Gareth Richard, 24.09.1978, né(e) CORBIN
DUTOIT Philippe René, 26.10.1954, né(e) DUTOIT
FABBRO Alexandra, 05.05.1965, né(e) ZAMPONI
FABBRO Axel, 07.01.1963, né(e) FABBRO
FRANK Alain, 30.05.1944, né(e) FRANK
FRANK Brigitte, 15.05.1948, né(e) SACHOT
GAILLARD Philippe Pierre Louis, 18.11.1952, né(e) GAILLARD
GINDRE Bernard François, né(e) GINDRE
LOMBARD Maxime Julien, 27.07.1978, né(e) LOMBARD
NEUFELD Inge Nora, 21.07.1972, né(e) BACHITSCH
NSR GROUP SA, *Siège GENEVE*
ORY Jean-Baptiste Loys Paul, 26.02.1960, né(e) ORY
ORY Marina Cora, 31.12.1955, né(e) GONZALEZ
PAGNIEZ Jean-Baptiste, 05.05.1981, né(e) PAGNIEZ
PAGNIEZ Jean-Baptiste Mathieu Bernard, 05.05.1981, né(e) PAGNIEZ
PETTERSSON Bjorn Anders, 06.10.1962, né(e) PETTERSSON
RICHET Julia, 27.11.1983, né(e) RICHET
RICHET Julia Raphaële Lola, 27.11.1983, né(e) RICHET

SCHWARTZ Howard Newton, 24.05.1928, né(e) SCHWARTZ
SOCIÉTÉ DE L'IMMEUBLE RUE BEAU SITE I C, Siège GENEVE
VAUCHER AKHTAR FOROUZAN Josianne, 17.01.1954, né(e) VAUCHER
WAY Sally-Anne, 27.07.1971, né(e) WAY

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE DT - DIRECTION DE L'INFORMATION DU TERRITOIRE

Extrait du plan de base : 51

Parcelle n° : 4163

Echelle 1:2 500

Commune : **Genève-Petit-Saconnex**

<http://www.cadastre.ch/legende>

Date: 06.05.2025

Extrait dépourvu de la foi publique

N° extrait: CF4D-B056-A92C-441D-AA8B-53DA-0586-BA62



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE DT - DIRECTION DE L'INFORMATION DU TERRITOIRE



Extrait du plan cadastral : 38

Parcelle n° : 4163

Echelle 1:250

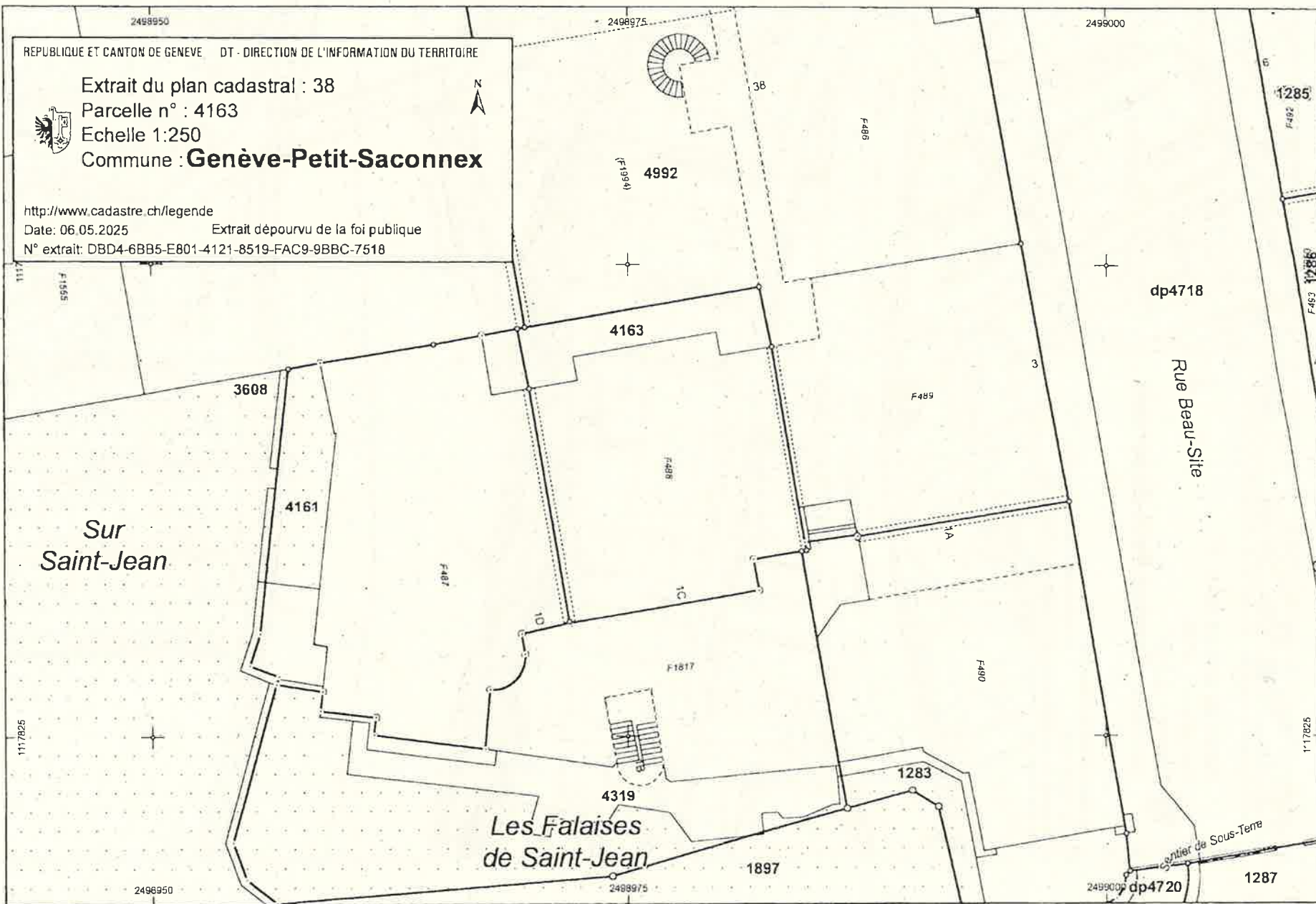
Commune : **Genève-Petit-Saconnex**

<http://www.cadastre.ch/legende>

Date: 06.05.2025

Extrait dépourvu de la foi publique

N° extrait: DBD4-6BB5-E801-4121-8519-FAC9-9BBC-7518



DOSSIER DE MUTATION No : 15/2015

Commune : GENÈVE
Section : PETIT-SACONNEX

Plan(s): 38
Immeuble(s): 4163
Bâtiment(s): F488
Situation: Sur Saint-Jean

PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Cahier de répartition des locaux

Dont la conformité aux prescriptions de l'art. 712b al. 1 CCS est certifiée
par l'ingénieur géomètre officiel soussigné

MODIFIANT CELUI DEPOSE AU RF SOUS 2676/2003 (MUT. 11/2003)

Repose sur fonds voisin

☐ oui ☒ non

Pièces du dossier :

- | | |
|---|-----|
| 1. Titre | (1) |
| 2. Plan de situation | (1) |
| 3. Elévation | (1) |
| 4. Plans de répartition des locaux | (8) |
| 5. Tableau de répartition des locaux et
calcul des éléments constitutifs | (2) |
| 6. Tableau récapitulatif | (2) |
| 7. Annexe(s) | (1) |

L'auteur du dossier :



Buffet Boymond SA
Route des Acacias 18 / 1227 Les Acacias - GE
T +41 22 827 02 60 / F +41 22 827 02 69
www.bbsa-geo.ch / bureau@bbsa-geo.ch

T. Sutter

Acte dressé par :

Maître : D.-M. BOYER

Réf.

Acte accepté le :

DMO

Direction de la Mensuration Officielle

Déposé le :

N° :

Genève, le :

Dossier n° 215041/as

Etabli le: 30.03.2015

Modifié le: 04.05.2015

Modifié le:

Modifié le:

Vérifié le:

Elévation

Feuille 3

du bâtiment F 488

Numéro des
niveaux

Situation

Altitudes

8	combles	423.72
7	4 ^{ème} étage	420.72
6	3 ^{ème} étage	417.72
5	2 ^{ème} étage	414.62
4	1 ^{er} étage	411.52
3	Rez sup.	408.22
2	Rez inf.	405.27
1	Sous-sol	402.90

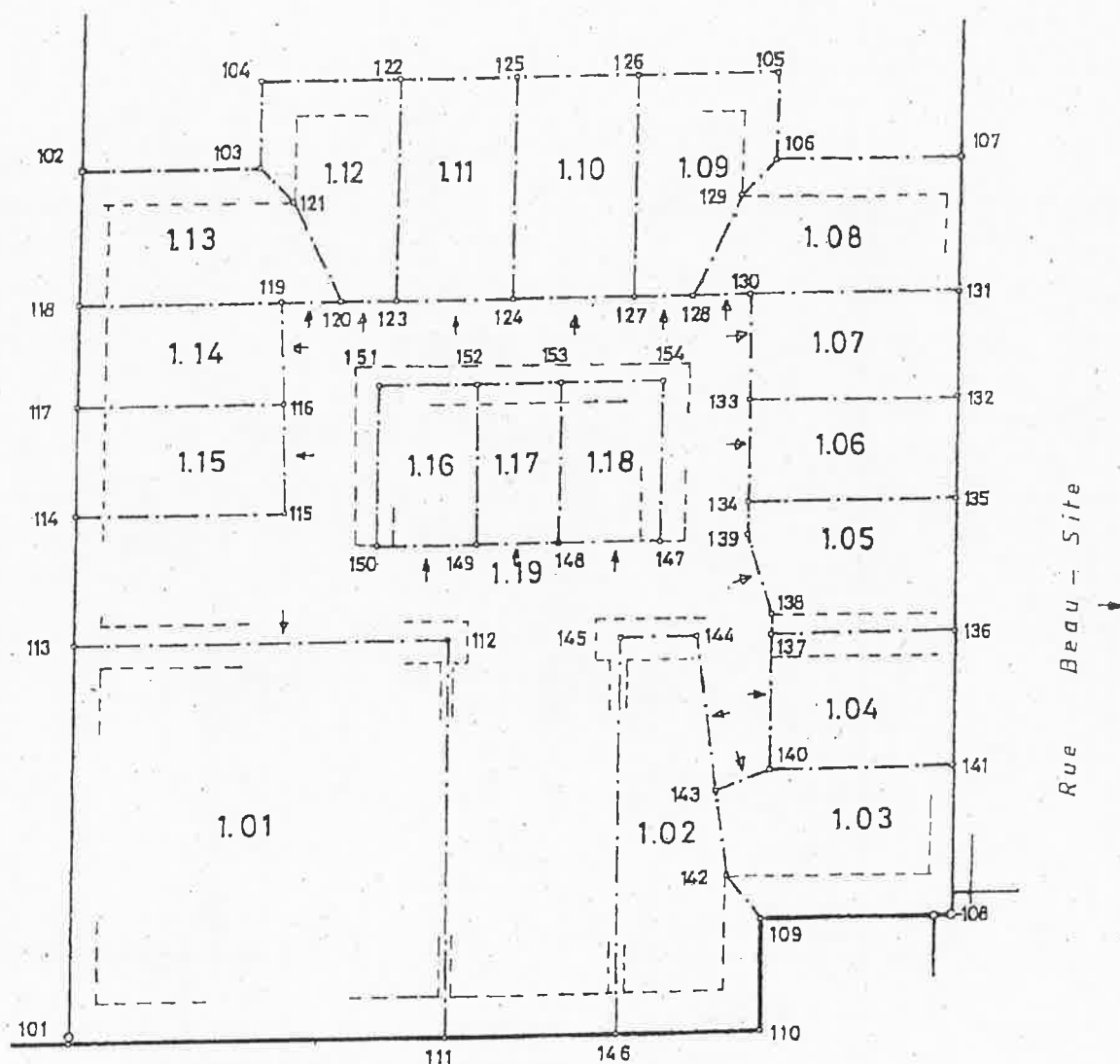
A ————— A'

Niveaux de référence: _____

Plan de répartition des locaux

Feuille 4

Bâtiment : F488
Niveau : 1
(Sous-sol)
Echelle 1:100



Plan de répartition des locaux

Feuille 7

Bâtiment : F488
Niveau : 4
(1er étage)
Echelle 1:100

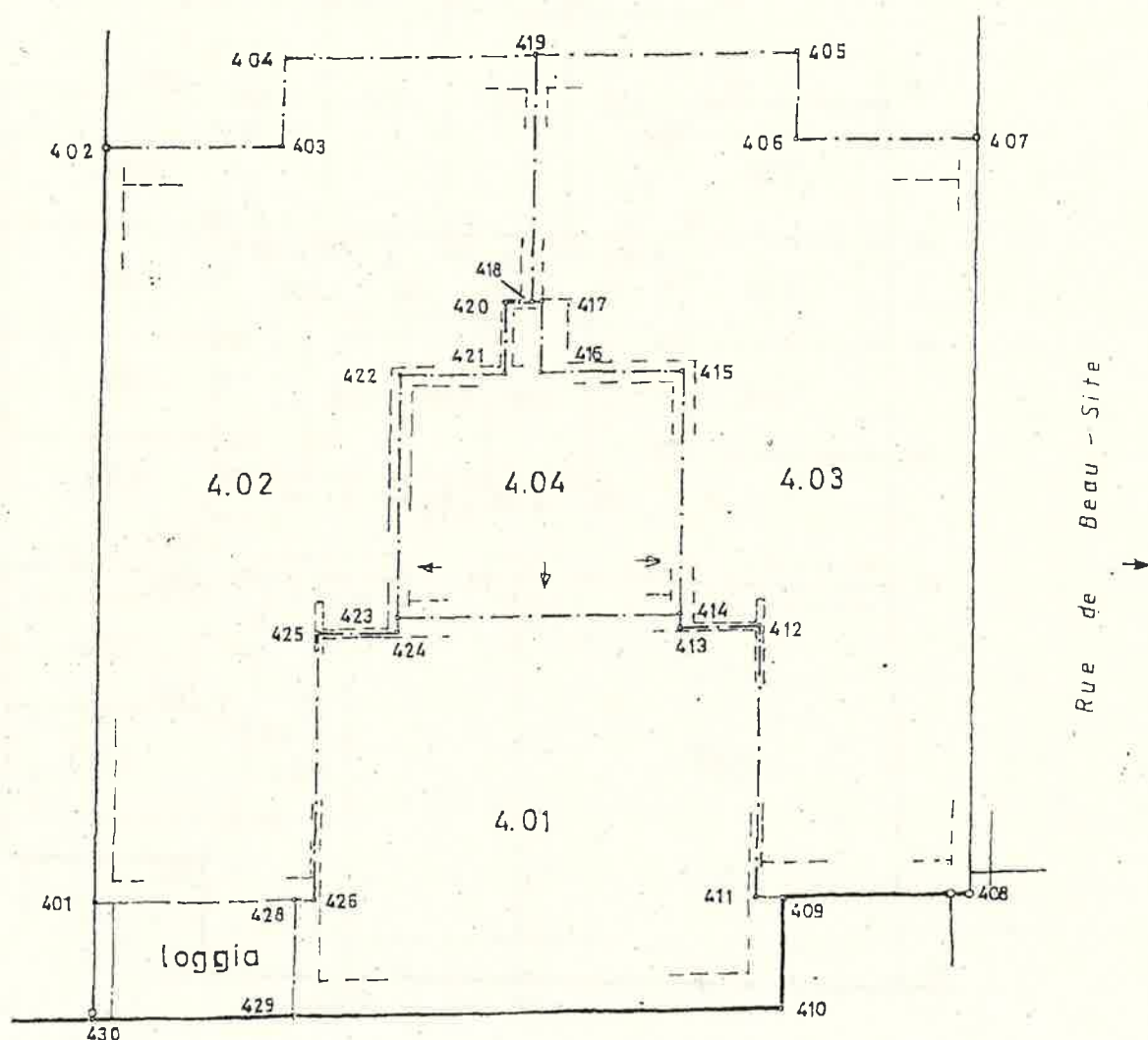


TABLEAU DE RÉPARTITION DES LOCAUX

Commune : GENÈVE

Section : PETIT-SACONNEX

Immeuble/DDP : 4163

Mutation : 15/2015

Plan page	Valeurs	Désignation		LOCAUX	Surfaces	OBSERVATIONS	Vient de	Va à
	en m ²	Niveau	Partie		m ²	(*)		
	276							
7				1er ETAGE				
	39	4	01	Appartement de 2 pièces	38	LA voir récap.		
	61	4	02	Appartement de 3 pièces	56	LA voir récap.		
				Loggia	5			
	56	4	03	Appartement de 2 pièces	56	LA voir récap.		
		4	04		16	PC		
					171			
8				2ème ETAGE				
	39	5	01	Appartement de 2 pièces	38	LA voir récap.		
	62	5	02	Appartement de 3 pièces	56	LA voir récap.		
				Loggia	5			
	59	5	03	Appartement de 2 pièces	56	LA voir récap.		
		5	04	Balcon	2			
					16	PC		
					173			
9				3ème ETAGE				
	39	6	01	Appartement de 2 pièces	38	LA voir récap.		
	61	6	02	Appartement de 3 pièces	56	LA voir récap.		
				Loggia	5			
	58	6	03	Appartement de 2 pièces	56	LA voir récap.		
		6	04	Balcon	2			
					16	PC		
					173			
10				4ème ETAGE				
	39	7	01	Appartement de 2 pièces	38	LA voir récap.		
	61	7	02	Appartement de 3 pièces	56	LA voir récap.		
				Loggia	5			
	58	7	03	Appartement de 2 pièces	56	LA voir récap.		
		7	04	Balcon	2			
					16	PC		
					173			
11				COMBLES				
	39	8	01	Appartement de 2 pièces	38	LA voir récap.		
	56	8	02	Appartement de 3 pièces	56	LA voir récap.		
	57	8	03	Appartement de 2 pièces	56	LA voir récap.		
		8	04		16	PC		
					166			
	1000							

(*) Abréviations : DEP = Dépendance - LA = Local Annexe - PC = Partie Commune - R = Repose - U = Unité



Buffet Boymond SA
 Route des Acacias 18 / 1227 Les Acacias - GE
 T +41 22 827 02 60 / F +41 22 827 02 69
 www.bbsa-geo.ch / bureau@bbsa-geo.ch

Dossier n° 215041/as
 Etabli le: 30.03.2015
 Modifié le:

Dossier photographique

Extérieurs et parties communes



Dossier photographique

Appartement, lot 4.02

